

Hôtel écologique Belle-Vue vieux-port Marseille

<https://hotelbellevuemarseille.com/poste/chef-de-reception-cdd/>

Type de poste

Temps plein, CDD

Durée du contrat

CDD 1 mois (remplacement)

Organisme employeur

Hôtel Belle-Vue Marseille

Secteur

Hôtellerie

Lieu du poste

34 quai du port, 13002, Marseille, SUD, France

Horaires

39 heures

Salaire net mensuel

1900 €

Valide jusqu'au

31.10.2026

Date de publication

septembre 14, 2026

Date de début du poste

21.09.2026

CHEF(FE) DE RÉCEPTION – CDD 1 MOIS (REMPLACEMENT)

Description

L'hôtel Belle-Vue recherche son/sa Chef(fe) de réception en CDD d'1 mois, dans le cadre d'un remplacement. Poste à pourvoir sous une semaine, à partir du 21 septembre 2026. Vous prenez la responsabilité de la réception d'un hôtel 3 étoiles situé face au Vieux-Port de Marseille, et encadrez l'équipe en place le temps du remplacement.

Responsabilités

- Encadrement et planning de l'équipe de réception (jour et nuit)
- Accueil et suivi de la clientèle française et internationale
- Gestion des arrivées/départs, de la facturation et de la caisse
- Suivi des réservations, du yield et des extranets (OTA)
- Clôture journalière et contrôle des encaissements
- Traitement des réclamations et des avis clients
- Suivi des stocks et liaison avec les autres services (étages, bar-restaurant)

Qualifications

Formation en hôtellerie (BTS ou équivalent) ou expérience équivalente en réception.

Disponible en semaine, week-end et jours fériés. Prise de poste rapide indispensable (sous 1 semaine).

Expérience

Expérience confirmée en réception hôtelière, dont une première expérience en encadrement d'équipe

Compétences

- Management d'une équipe de réception
- Anglais courant exigé, une 3e langue appréciée
- Maîtrise d'un PMS hôtelier (la connaissance de Vega est un plus)
- Sens du service, autonomie et gestion des priorités

Avantages du poste

- Salaire de base 1 900 € net par mois
- Journées continues, 2 jours de repos consécutifs
- 39 heures, heures supplémentaires récupérées
- Indemnité nourriture
- Transport pris en charge à 50%
- Mutuelle HCR